

de ses abonnés desservis par la poste équivalait à 30,380 multiplié par \$3 ou à \$91,140; il réalise donc un bénéfice de \$74,957. La hausse pour les abonnés desservis par la poste représente donc plus de cinq fois et demie le relèvement du tarif postal prévu dans le nouveau projet de loi.

M. Graydon: Puis-je poser une question au ministre? Sait-il qu'il n'aurait pas eu tous ces ennuis, s'il n'avait pas lu du courrier adressé à d'autres que lui?

L'hon. M. Rinfret: D'après l'interprétation que certains membres de la Chambre ont donnée de la loi l'autre jour, le ministre des Postes est censé livrer personnellement le courrier dans le pays. Cette lettre était adressée au maître de poste.

M. Graydon: Vous n'êtes pas censé lire le courrier qui ne vous est pas destiné.

L'hon. M. Rinfret: La lettre était adressée...

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre! On devrait permettre au ministre des Postes de répondre à la question qui lui a été posée.

L'hon. M. Rinfret: Comme la lettre était adressée aux maîtres de poste ou aux courriers d'entreprise, qui relèvent du ministère que je dirige, j'avais le droit de la lire.

M. Graydon: Pas du tout!

M. Pouliot: Très bien!

CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES

M. Whitman présente le 7^e rapport du comité permanent des chemins de fer, canaux et télégraphes.

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Mutch présente les 2^e et 3^e rapports du comité des affaires des anciens combattants.

RENOI DE CERTAINS CRÉDITS AU COMITÉ DES SUBSIDES

L'hon. Alphonse Fournier (ministre des Travaux publics) propose:

Que le message de Son Excellence le Gouverneur général, daté du 1^{er} mai 1951 et le crédit n^o 650 du budget des dépenses de 1951-1952, dont a fait rapport ce jour le comité des affaires des anciens combattants, soient renvoyés au comité des subsides.

(La motion est adoptée.)

AFFAIRES EXTÉRIEURES

M. Bradeite présente le 2^e rapport du comité permanent des affaires extérieures.

RENOI DE CERTAINS CRÉDITS AU COMITÉ DES SUBSIDES

L'hon. Alphonse Fournier (ministre des Travaux publics) propose:

[L'hon. M. Rinfret.]

Que les crédits n^{os} 84 à 111 inclusivement et le crédit n^o 566 du budget principal des dépenses de 1951-1952, que le comité permanent des affaires extérieures a approuvés et dont il a fait rapport ce jour, soient renvoyés au comité des subsides.

(La motion est adoptée.)

ACCORD FISCAL

RATIFICATION DE L'ACCORD RELATIF À L'IMPÔT SUR LE REVENU, CONCLU ENTRE LE CANADA ET LA SUÈDE ET SIGNÉ À OTTAWA LE 6 AVRIL 1951

L'hon. J. J. McCann (ministre du Revenu national) demande à déposer le bill n^o 372, intitulé: Loi sur l'accord relatif à l'impôt sur le revenu, conclu entre le Canada et la Suède.

M. Knowles: Expliquez-vous!

L'hon. M. McCann: Le présent bill et les deux qui suivent au *Feuilleton* ont pour objet de confirmer l'accord intervenu entre les pays mentionnés en vue de supprimer la double imposition. Ces mesures sont similaires à celles dont le Parlement a déjà été saisi au cours de sessions précédentes. Il s'agissait alors du Canada et des États-Unis, et puis du Canada et du Royaume-Uni. Deux de ces accords se rapportaient à l'impôt sur le revenu et un autre aux droits successoraux.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois.)

RATIFICATION DE LA CONVENTION ET DU PROTOCOLE INTERVENUS ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE EN MATIÈRE DE DROITS DE MUTATION PAR DÉCÈS ET SIGNÉS À PARIS LE 16 MARS 1951.

L'hon. J. J. McCann (ministre du Revenu national) demande à déposer le bill n^o 373 intitulé: Loi sur la convention et le protocole conclus entre le Canada et la France.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois.)

RATIFICATION DE LA CONVENTION INTERVENUE ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE RELATIVEMENT À L'IMPÔT SUR LE REVENU ET SIGNÉE À PARIS LE 16 MARS 1951

L'hon. J. J. McCann (ministre du Revenu national) demande à déposer le bill n^o 374 intitulé: Loi sur la convention conclue entre le Canada et la France.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois.)

QUESTIONS

LES CIVILS À L'EMPLOI DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

M. Macdonnell (Greenwood):

1. Quel est le nombre des civils employés au ministère de la Défense nationale?

2. Quelles sont les dépenses globales afférentes au personnel civil, y compris les traitements, salaire et tous autres frais?